

***Observatoire international sur le racisme
et les discriminations
(CRIEC)***

Veille de l'Observatoire

La veille de *l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations* porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes (questions d'intersectorialité).

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec field.ann-marie@ugam.ca

Veille de l'Observatoire numéro V (mai et juin 2004)

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

Dans ce numéro :

1. Qu'en pensent-ils? Sondage auprès des Premières nations
2. L'équité salariale: évaluer pour une première fois
3. Crimes motivés par la haine: quelques données statistiques
4. Immigration: le plan Courchesne et modifications à la loi sur l'immigration
5. Jeunes immigrants: stratégies d'intégration
6. Le système de justice et les Premières Nations
7. Les travailleurs migrants comme indicateur de l'échec de la mondialisation
8. Manuel international pour guider l'accueil et l'intégration des réfugiés
9. Le trafic de personnes: rapport annuel
10. Principes de base pour déterminer le statut de réfugié
11. La loi du Sharia et le système judiciaire canadien
12. Combattre le terrorisme sans discriminer
13. Le racisme et l'Internet

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Qu'en pensent-elles? Sondage auprès des Premières nations

Les résultats du sondage national mené en janvier 2003 auprès des **Premières nations** établies dans une réserve sont accessibles sur le web depuis le 12 mai 2004. Ce sondage «a été conçu dans le but de fournir aux partenaires de recherche une évaluation représentative des points de vue des Premières nations vivant dans une réserve sur un certain nombre de sujets d'importance», dont les priorités du gouvernement, l'éducation des jeunes des Premières nations, la situation d'emploi des jeunes des Premières nations, etc.

Voir: http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/fns/2004/srv04_f.pdf

2. L'équité salariale: évaluer pour une première fois

Le 5 mai 2004, le **Groupe de travail sur l'équité salariale** a déposé son rapport final intitulé L'équité salariale : une nouvelle approche à un droit fondamental. Suite à de nombreuses critiques à l'égard du modèle fédéral d'équité en emploi, le gouvernement fédéral a mis sur pied un Groupe de travail afin qu'il entreprenne une étude approfondie des dispositions sur l'équité salariale. Dans ce rapport, le Groupe de travail présente «113 recommandations visant à renforcer l'engagement du Canada face à l'équité salariale et l'égalité, à améliorer l'accès à l'équité salariale, à réduire l'incertitude et à améliorer les relations de travail». Ce rapport est le premier examen exhaustif des dispositions législatives fédérales sur l'équité salariale depuis leur mise en place.

Pour information, voir: <http://www.payequityreview.gc.ca/6026-f.html> et <http://www.payequityreview.gc.ca/6025-f.html>.

Pour le rapport complet, voir: <http://www.payequityreview.gc.ca/6000-f.html>

3. Crimes motivés par la haine: quelques données statistiques

Statistique Canada dévoilé les résultats d'une enquête pilote sur les crimes motivés par la haine le 1^{er} juin 2004. Statistique Canada compte éventuellement élaborer des mécanismes pour recueillir des données uniformes pour cette catégorie de crime pour tout le Canada. L'enquête pilote présente un aperçu des motifs à l'origine de ces crimes (i.e. souvent la race, l'origine ethnique et la religion), le type de crime commis et le nombre de suspects arrêtés. On y trouve aussi des informations sur l'impact de ces crimes sur les communautés visées ainsi que l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur l'occurrence de crimes motivés par la haine.

Voir: <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/040601/q040601a.htm>

À QUÉBEC...

4. Immigration: le plan Courchesne et modifications à la loi sur l'immigration

La ministre québécoise des **Relations avec les citoyens et de l'Immigration** a lancé le jeudi 20 mai 2004 un plan d'action sur l'immigration, l'intégration et les relations interculturelles. Destiné à faire participer davantage les immigrants au développement du Québec, Des valeurs partagées, des intérêts communs rétablit les allocations à la francisation et propose des mesures pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes issues de l'immigration. De plus, ce plan prévoit une augmentation de 20% des admissions de nouveaux arrivants d'ici 2007. L'immigration humanitaire est maintenue mais le plan favorise l'accroissement de la proportion de travailleurs sélectionnés et d'immigrants maîtrisant le français. Voir: http://www.mrci.gouv.qc.ca/52_2.asp?pid=907

Ce plan n'a pas reçu un accueil favorable dans le milieu communautaire. Ainsi, un communiqué de la **Table de concertation des organismes des personnes réfugiées et immigrantes** a qualifié d'irresponsable le fait d'augmenter le nombre d'immigrants sans parfaire et accroître les services pour l'intégration des nouveaux arrivants. Voir: http://www.tcri.qc.ca/tcri/TCRI_nouveautes.html#CommMars2004

Toujours sur le sujet de l'immigration, l'Assemblée nationale a adopté le 17 juin 2004 le projet de loi no 53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration du Québec. Visant davantage d'efficacité et de transparence en matière d'immigration au Québec, les modifications appliquées à la loi permettront entre autre de renforcer les mesures de vérification et de contrôle des demandes de certificat de sélection.

Voir: http://www.mrci.gouv.qc.ca/52_2.asp?pid=719

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** a entamé une réflexion face à ce projet de loi et a précisé qu'en l'absence de critères justificatifs mentionnés dans la loi, laisser au gouvernement un pouvoir discrétionnaire pour contrôler le volume d'immigration selon des bassins géographiques comme le permet la loi modifiée pourrait mener à des violations des principes énoncés dans la Charte des droits. Voir: http://www.cdpedj.qc.ca/fr/communiqués/docs-2004/COM_PL_53_immigration.pdf

De même, le **Conseil des relations interculturelles** a déposé un mémoire sur le projet de Loi 53, le 2 juin 2004. Le Conseil recommande à la Commission de la culture de «surseoir à l'adoption du projet de loi 53 tant que ne seront pas balisés davantage les pouvoirs que l'Assemblée nationale donne au gouvernement pour déterminer le nombre maximum de certificats de sélection pouvant être établi par bassins géographiques».

Voir http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/Le_memoire_2_juin%20_PL53.doc

AILLEURS AU CANADA....

5. Jeunes immigrants: stratégies d'intégration

La **Ville de Calgary, United Way Calgary, Patrimoine canadien, Alberta Learning et Alberta Community Development, Human Rights and Citizenship**, ont commandité la production d'un rapport sur les services offerts aux enfants et aux jeunes immigrants dans la région de Calgary. Le rapport intitulé Conversation for Change: An Overview of Services For Immigrant Children and Youth in Calgary se penche sur l'offre de services aux jeunes

immigrants afin d'assurer leur intégration dans la société canadienne, sur les limites de ces services et présente des recommandations pour les améliorer.

Voir:

http://www.calgaryunitedway.org/files/ServicesforImmigrantChildrenandYouth_May2004.pdf

6. Le système de justice et les Premières Nations

En Saskatchewan, le 21 juin 2004, la **Commission on First Nations and Métis Peoples and Justice Reform** a présenté son rapport final sur la nécessité de transformer le système judiciaire de façon à ce qu'il reconnaisse la culture, les traditions et les croyances des Premières Nations et des Métis. La Commission avait été établie suite à des abus des services de police de Saskatoon. Elle avait pour mandat d'investiguer les «starlight tours» ou l'abandon d'hommes autochtones par des policiers en périphérie de la ville par des soirs d'hiver. Legacy of Hope: An Agenda for Change traite des abus des corps policiers mais se penche aussi de façon plus générale sur le traitement des Premières nations dans le système judiciaire.

Pour le rapport complet, voir: <http://www.justicereformcomm.sk.ca/>

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

7. Les travailleurs migrants comme indicateur de l'échec de la mondialisation

Un rapport publié le 21 mai 2004 par l'**Organisation internationale du Travail** fait le point sur la situation des travailleurs migrants. Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée nous indique que près de la moitié des 86 millions de travailleurs migrants sont actifs économiquement. «Ce qu'ajoute le rapport, c'est que dans les dix prochaines années le monde va connaître un accroissement rapide du nombre de migrants en quête d'emploi et de sécurité humaine du fait de l'échec de la mondialisation à fournir des emplois et des ouvertures économiques». Le rapport met en lumière les effets économiques de l'immigration sur les pays d'accueil de même que les pays d'origine et fait état de la situation des travailleurs.

Pour des informations, voir: <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/pr/2004/19.htm>

Pour le rapport complet, voir:

<http://www.ilo.org/public/french/standards/reIm/ilc/ilc92/pdf/rep-vi.pdf>

8. Manuel international pour guider l'accueil et l'intégration des réfugiés

Le **Haut-Commissariat pour les réfugiés** a procédé, le 27 mai 2004 à Montréal, au lancement de la version française du manuel La réinstallation des réfugiés : un manuel international pour guider l'accueil et l'intégration. Ce manuel pourra être utile aux gouvernements et aux ONG, dans leurs interventions auprès des réfugiés dans le but de faciliter la transition dans une nouvelle société. Il est disponible sur le site du Haut Commissariat pour les réfugiés.

[http://www.unhcr.ch/cgi-](http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home?page=PROTECT&id=3d4545984&ID=3d4545984&PUBLISHER=TWO)

[bin/texis/vtx/home?page=PROTECT&id=3d4545984&ID=3d4545984&PUBLISHER=TWO](http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home?page=PROTECT&id=3d4545984&ID=3d4545984&PUBLISHER=TWO)

AILLEURS DANS LE MONDE...

9. Le trafic de personnes: rapport annuel

Le rapport annuel du **US Department of State** sur la question du trafic de personnes a été publié en juin 2004. Le rapport dresse un bilan des activités de divers États pour combattre le trafic de personnes. Considéré comme étant une version moderne de l'esclavage, le trafic de personnes est un problème d'envergure. On estime que dans 80% des cas, les victimes sont des femmes et filles qui seront forcées de se prostituer. Les rapports précédents ont aidé à faire pression sur les États qui n'agissaient pas face à ce fléau.

Voir: <http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2004/>

Le **Regional Conference on Migration** a produit un tableau comparatif des législations des pays membres (i.e. Canada, Mexique, États-Unis, El Salvador, etc.) sur le trafic humain.

Pour consulter ce tableau, voir:

http://www.rcmys.org/investigacion/pagina_investigacion.htm

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES

10. Principes de base pour déterminer le statut de réfugié

Suite à une série de consultation avec ses membres, le **Conseil canadien pour les réfugiés** a publié, le 23 juin 2004, un document sur les principes de base pour déterminer le statut de réfugié au Canada. Intitulé Essential Principles, ce document (qui sera disponible en français sous peu) est une réaction au projet du gouvernement de réformer le système canadien de protection des réfugiés. Voir: <http://www.web.net/~ccr/essprinc.html>.

Un discours de la ministre donne un aperçu des changements qui pourraient être apportés.

Voir: <http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/discours-sgro/refugie.html>.

11. La loi de la Charia et le système judiciaire canadien

Le gouvernement de l'Ontario a reçu des demandes d'accommodations qui permettraient l'utilisation des principes de la loi de la Charia pour la résolution de disputes familiales, incluant le divorce. Le gouvernement ontarien va se pencher sur cette question.

Selon un avis du **Conseil canadien des femmes musulmanes**, le Canada devra être très prudent sur cette question afin de ne pas adopter une politique discriminatoire au nom de la sensibilité culturelle.

Voir: http://www.ccmw.com/Position%20Papers/Position_Sharia_Law.htm

INTERNATIONALES

12. Combattre le terrorisme sans discriminer

La **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** a publié, le 8 juin 2004, une recommandation de politique générale portant sur la lutte contre le racisme tout en combattant le terrorisme. Dans cette recommandation, l'ECRI insiste sur la nécessité des États membres de s'abstenir d'adopter des mesures anti-terroristes qui engendrent des discriminations pour des motifs de race, de couleur, de langue, de religion ou d'origine nationale ou ethnique. Voir: http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l'Homme/Ecri/1-ECRI/3-Th%E8mes_g%E9n%E9raux/1-Recommandations_de_politique_g%E9n%E9rale/Recommandation_n%B0_8/2-Recommandation_8.asp#TopOfPage

Cette publication s'inscrit dans la démarche du Conseil de l'Union Européenne vers l'adoption d'un plan d'action pour combattre le terrorisme.

Voir: <http://www.statewatch.org/news/2004/jun/eu-action-plan-terr-rev3-04.pdf>

De plus, il est possible de consulter le rapport annuel 2003 de l'ECRI, disponible depuis le 8 juin 2004. La tâche de l'ECRI est de combattre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance au niveau de la grande Europe et sous l'angle de la protection des droits de l'homme. L'action de l'ECRI couvre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la violence, les discriminations et les préjugés auxquels sont confrontés des personnes ou groupes de personnes, notamment pour des raisons de « race », de couleur, de langue, de religion, de nationalité ou d'origine nationale ou ethnique. Le rapport annuel donne un aperçu des tendances et problèmes confrontés sur ces questions en Europe. Voir: http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l'Homme/Ecri/1-ECRI/1-Pr%E9sentation/4-Rapport_annuel_2003/Rapport_annuel_2003.asp#TopOfPage

13. Le racisme et l'Internet

La prolifération de la propagande xénophobe, raciste et antisémite sur l'Internet est considérée comme une raison majeure de la progression des crimes motivés par la haine. Sous l'égide de l'Organisation pour la sécurité et la coopération (OSCE), des délégués d'une soixantaine de pays se sont réunis les 16 et 17 juin 2004 pour tenter de trouver une approche commune dans la lutte contre la propagande haineuse. Un rapport a été préparé par **International Network Against Cyber Hate** spécialement pour cette conférence. Hate on the Net: Virtual nursery for In Real Life Crime documente le lien entre la propagande haineuse et les crimes haineux en faisant un rapport détaillé d'incidents par pays. Voir: <http://www.inach.net/content/inach-hateonthenet.pdf>

Cette veille à été compilée par Ann-Marie Field
(agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations)
avec la collaboration de Jean-Claude Icart
(Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquez avec Ann-Marie Field.
field.ann-marie@ugam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318#